

5 000 personnes ont déposé une demande de carte d'identité à la suite de l'ordonnance du ministère

UAE

Posté par: Karim

Publiée le : 5/5/2010 0:18:42

Toute personne qui ne détiendra pas une carte d'identité délivrée par la Direction des services d'identité des Émirats (Eida) se verra bientôt refuser l'accès aux services publics et bancaires dans tout le pays, a déclaré lundi un haut fonctionnaire.

« Les demandes déposées auprès des divers départements ministériels et banques sur l'ensemble du pays seront sous peu rejetées si le demandeur n'est pas en possession d'une carte d'identité », a précisé le Chef adjoint du Comité supérieur de l'Eida, M. Ali Al Khouri.

Al Khouri a tenu ces propos en marge du Forum mondial de l'identification automatique (ID World) le lendemain de l'entrée en vigueur de l'obligation pour les résidents de posséder une carte d'identité afin de bénéficier de services tels que l'immatriculation et le renouvellement d'un véhicule.

Al Khouri n'a donné aucune idée du calendrier d'exécution de la mesure, mais a précisé que la carte commencerait par être obligatoire pour les services assurés par les départements de la sécurité routière.

« La carte deviendra progressivement obligatoire pour bénéficier des services assurés par d'autres départements des ministères de l'Intérieur et du Travail. Ce sera ensuite le tour des services bancaires, l'objectif final visé étant de rendre la carte d'identité obligatoire pour tous les services assurés par les secteurs public et privé. »

Al Khouri a observé que la réponse peu enthousiaste du grand public quant à l'enregistrement auprès de l'Eida a incité les autorités à prendre cette décision. « Seuls un peu plus de 1,8 million d'Émiriens et de résidents se sont fait enregistrer en vue de l'obtention d'une carte, ce qui montre que les gens ont tardé à déposer leur demande », a-t-il constaté.

Sous la menace de se voir refuser l'accès aux services des départements de la sécurité routière, environ 5 000 personnes ont déposé une demande de carte lundi, ce qui représente, estime-t-on, le plus grand nombre de demandes reçues en un seul jour.

Il a précisé que des dispositifs d'enregistrement seraient mis à disposition aux différents départements de la sécurité routière dans l'ensemble du pays, afin de répondre à l'afflux de personnes désireuses d'obtenir une carte d'identité.

Al Khouri prévoit que le nombre de personnes venant se faire enregistrer chaque jour va doubler maintenant que la carte est obligatoire pour bénéficier de certains services.

D'ici la fin de l'année, toute personne souhaitant obtenir un visa de résidence, ou en renouveler un, devra présenter une carte d'identité, a-t-il observé. Eida enregistrera alors entre 9 000 et 12 000 personnes par jour, a-t-il ajouté.

Mise à part l'impossibilité de bénéficier de certains services publics et transactions bancaires, aucune autre amende n'est prévue, du moins pour le moment, pour les personnes qui ne se seront pas fait enregistrer. Des formulaires de demande sont désormais disponibles en ligne sur le site www.emiratesid.ae, ainsi que dans divers bureaux de poste et imprimeries, où les demandeurs peuvent fournir les pièces nécessaires, remplir des formulaires, payer les frais voulus et prendre un rendez-vous dans un centre d'enregistrement afin d'y accomplir les dernières formalités.

Le gouvernement prévoit également de combiner la carte d'identité avec le permis de conduire et le permis de travail et, par conséquent, d'ici la fin du mois les autorités recevront la première cargaison de deux millions de nouvelles cartes avec bande magnétique. Les cartes magnétiques se lisent plus rapidement et peuvent stocker davantage de données, cela étant important puisqu'on prévoit d'ajouter à la carte d'identité une fonction de porte-monnaie électronique, de signature électronique et de paiement des tickets de métros.

- Gulf News